

## Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux et fortes chaleurs

Les périodes de fortes chaleurs constitue un facteur d'augmentation du nombre d'incendies dans les installations classées en raison de la réaction au soleil. Celle-ci peut être par exemple à l'origine de l'auto-inflammation de déchets au point éclair bas, de surpression de bombes aérosols, de la fermentation de matières organiques ou d'un « effet loupe » à travers des morceaux de verre. Ce phénomène est particulièrement constaté dans les installations de traitement de déchets et notamment les installations de stockages de déchets non dangereux (ISDND).

Les exploitants d'ISDND et notamment de celles qui reçoivent des déchets des ménages (issus des déchetteries ou issus de la collecte des ordures ménagères résiduelles dans des emballages fermés et le plus souvent opaques) rencontrent des difficultés pour maîtriser la nature des déchets entrants dans leurs installations. Ils sont dépendants de la performance du tri en amont ainsi que des possibilités techniques et économiques actuelles. Bien que le risque d'incendie soit souvent lié à la typologie des déchets accueillis au sein des installations, d'autres leviers peuvent être actionnés par les exploitants pour limiter ce risque et ses conséquences, particulièrement durant les périodes où les températures sont élevées.

### ARIA 40347 – 28/05/2011 – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

En période de fortes chaleurs, un feu se déclare. [...] Les employés du site étouffent le feu en le couvrant de terre avec une tractopelle et une vingtaine de pompiers refroidit avec des lances la zone sinistrée. [...] Le feu reprend 3 jours après en soirée. [...] L'exploitant prend les mesures suivantes :

- couverture de l'alvéole accidentée avec des matériaux inertes après étalement de ses déchets, séparation de la zone chaude de l'alvéole avec celle de poursuite d'exploitation par une digue de 1 x 0,8 m, [...]
- mise en place d'une surveillance permanente du site et d'un système d'astreinte pendant la durée des travaux, une solution définitive de surveillance et d'astreinte est proposée à l'issue des travaux.

Un contrôle thermique nocturne effectué 21 jours après l'accident montre qu'un secteur de l'alvéole dépasse encore les 40 °C sur le flanc de talus d'où s'échappent des fumerolles et une odeur de déchets brûlés par des fissures ouvertes en partie haute [...]

L'exploitant modifie également la procédure à appliquer en cas de forte chaleur sur ses différents sites d'enfouissement de déchets : disponibilité d'un stock de matériaux facilement accessible permettant de recouvrir la zone ouverte de l'alvéole en exploitation d'une couche de 0,2 m en cas de problème, disponibilité des engins du site en dehors des heures de fonctionnement avec masque à cartouche dans les cabines, réduction des surfaces en exploitation dans la mesure du possible, recouvrement des talus et front de taille par des matériaux à l'avancement. [...]

### ARIA 54229 – 19/07/2020 – INDRE-ET-LOIRE

Un feu se déclare [...] Une livraison récente et importante de déchets secs, difficiles à compacter, aurait provoqué un apport en oxygène dans la zone concernée. Les fortes chaleurs et les vents importants peuvent avoir contribué au départ de feu.

Suite à l'accident, l'exploitant décide de réaliser une couverture quotidienne plus importante durant la saison estivale. Il augmente le nombre d'exercices incendie afin d'accroître la réactivité de ses employés.

### Pour en savoir plus :

Synthèse : « Accidentologie industrielle déclenchée ou aggravée par les fortes chaleurs »

BARPI – mai 2020

Synthèse : « Accidentologie du secteur des déchets 2017-2019 »

BARPI – mai 2021



### ARIA 44379 – 30/06/2013 – LOIRE

Un feu se déclare un dimanche [...]

La combinaison de plusieurs facteurs pourrait expliquer le départ de feu : déchets à proximité du talus donc moins compactés, temps chaud et sec, présence éventuelle de bombes aérosols ou de fumigènes dans les apports (fréquent les lendemains de manifestations sportives).

L'exploitant augmente la fréquence des rondes de gardiennage, réduit la surface en cours d'exploitation et déplace le quai de vidage, rapproche le stock de matériaux inertes servant à couvrir de la zone d'exploitation et installe 2 lances incendie à proximité du casier. Il actualisera sa procédure de gestion de crise et effectuera un exercice avec le centre de secours.

## ARIA 55666 – 23/06/2020 – GERS

Vers 22h45, **2 promeneurs** constatent un départ de feu dans une installation de stockage de déchets non dangereux et appellent les pompiers. Un **important panache de fumées se dégage**. La caméra thermique ne détecte rien et **l'exploitant n'est pas informé du sinistre**. Après **avoir forcé l'accès à l'installation**, les secours attaquent le feu à l'aide de 3 lances et évitent la propagation sur 1 hectare de détritus [...]



## ARIA 55842 – 30/07/2020 – CORRÈZE

Un feu se déclare sur **3 000 m<sup>3</sup> de plastiques** présents dans un casier d'une installation de stockage de déchets non dangereux [...]

Le départ du feu serait dû **aux activités de creusement de tranchées** (pour faire passer les réseaux de captage de biogaz et de réinjection de lixiviats) à l'intérieur du casier en cours d'exploitation et donc de fermentation, par **fortes chaleurs**. Les fortes chaleurs ont notamment conduit à **l'arrêt de la motopompe** dépêchée par les pompiers. [...]

Le retour d'expérience des incendies sur les installations de stockage de déchets non dangereux en période de fortes chaleurs, permet de retenir les enseignements suivants :

### Prévention du risque d'incendie

- ✓ Veiller au bon respect des **procédures de contrôle** à l'arrivée des déchets sur le site et les renforcer autant que possible ;
- ✓ Procéder au **compactage efficace** des déchets en portant une attention particulière aux déchets secs et aux zones difficiles à compacter (talus, flancs) ;
- ✓ Procéder à un **recouvrement des déchets** par des matériaux inertes à une fréquence plus importante que celle suivie habituellement notamment si des déchets de verre sont observés par les opérateurs (afin d'éviter les « effets loupe ») et également des déchets de fumigènes (en particulier les jours qui suivent les grands événements sportifs) ;
- ✓ **Réduire la surface d'exploitation** dans la mesure du possible ;
- ✓ **Refuser momentanément la réception de déchets à fort PCI** (plaques d'isolant...) et procéder au broyage des déchets imposants avant mise dans le casier ;
- ✓ **Suspendre les travaux de tranchées** dans les casiers et les reporter ultérieurement ;
- ✓ **Veiller au débroussaillage** et l'entretien des abords du site afin d'éviter toute propagation d'un feu de broussailles ;
- ✓ **Prévoir la mise en place d'une organisation dédiée** qui doit être activée dès qu'un seuil préalablement défini de température est annoncé et dès qu'une alerte météorologique canicule est émise par les bulletins de Vigilance de Météo-France ;
- ✓ **Réaliser des exercices** avant les périodes de fortes chaleurs, **en concertation avec les services de secours**.

### Détection du risque d'incendie

- ✓ Assurer la **surveillance** du site en mettant notamment en place des **rondes** durant les périodes de fermeture ou renforçant celles existantes ;
- ✓ Effectuer des **contrôles à la caméra thermique**, en fin de journée particulièrement chaude ou après un sinistre afin d'éviter toute reprise (celle-ci pouvant avoir lieu plusieurs jours après) si le site n'est pas équipé d'une détection incendie ;
- ✓ **Surveiller les paramètres météorologiques** autres que la température car un fort vent peut attiser un incendie, des pluies abondantes suivies de fortes chaleurs peuvent conduire à la fermentation des déchets...

### Extinction de l'incendie

- ✓ Veiller à **l'accessibilité du site** par les services de secours et prévoir la **zone de stationnement des véhicules de secours** (qui ne doivent pas entraver le passage des engins de chantier) ;
- ✓ S'assurer de la **disponibilité de la réserve incendie** et la **possibilité de raccordement des moyens de secours** internes ou externes, pallier le cas échéant l'indisponibilité du réseau public (ex : coupure d'eau en raison de la sécheresse) ;
- ✓ Vérifier la **compatibilité du matériel utilisé avec les fortes chaleurs** (ex : mise en sécurité des motopompes) ;
- ✓ **Rajouter une cuve d'eau** proche de la zone en cours d'exploitation le cas échéant ;
- ✓ S'assurer de la **disponibilité du stock de matériaux inertes** proche de la zone en cours d'exploitation et être en mesure de reconstituer le stock **immédiatement** après un sinistre ;
- ✓ Veiller à la **disponibilité des engins de chantier, des opérateurs et de leurs équipements** (nombre d'engins mobilisables, procédure d'astreinte des opérateurs, temps d'arrivée sur site, masque dans les cabines,...).

L'intégration de ces mesures dans les procédures d'exploitation du site est primordiale et doit s'accompagner d'une bonne information et formation des opérateurs sur le sujet.